



Centre d'Excellence de l'UIT



Centre d'Excellence de la BAD



WEBINAIRE 2021

Droit et Régulation de l'Internet à l'aune de la 4^e Révolution Industrielle

Date : Jeudi 20 Mai 2021, de 8H30 à 17H00 GMT



Séminaire en ligne organisé par l'ESATIC
Avec la participation de plusieurs Partenaires et Sponsors

PARTICIPATION - INSCRIPTION

- Via le lien Web : <http://seminaire.esatic.ci/>

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le numérique présente une évolution parfois fébrile, bien qu'offrant une flexibilité et une automatisation des activités. Selon Stiegler, 2014 : « *toute technique est ambivalente, à la fois remède et poison ; elle peut être aussi bien bénéfique que néfaste* ».

Ainsi, la volonté de la Côte d'Ivoire comme tout autre pays de freiner l'expansion des détournements dans l'usage des technologies numériques (cyber escroquerie : "Broutage", phishing : "vol de données", etc.) a suscité la prise de dispositions en vue de la régulation des activités dans le cyberspace. La réforme réglementaire et l'identification des abonnés des services des réseaux de communication mobile et d'Internet observées en Côte d'Ivoire sont les principales mesures prises dans ce sens.

Aussi l'arrivée de la 4IR (4^e Révolution Industrielle) a engendré de nouveaux paradigmes dans nos sociétés, par conséquent nos états doivent ajuster leurs politiques institutionnelles, juridiques pour une meilleure efficacité. Cependant la définition d'un nouvel environnement réglementaire suscite certaines problématiques à savoir :

- la réglementation est-elle bien connue et bien comprise par les acteurs du secteur du droit et de la justice de notre pays ?
- les actions d'identification des numéros cellulaires et des mails suffisent-elles ou contribuent-elles à renforcer la confiance chez les usagers ?
- la réglementation actuelle est-elle rassurante dans le cadre du transfert d'argent, de l'e-banking, de l'e-commerce, e-money ou tout autre type de paiements électroniques ?
- la réforme réglementaire est-elle suffisamment favorable au développement de l'investissement public et surtout privé du secteur du numérique ?
- le cadre réglementaire assure-t-il la préservation de la vie privée du citoyen dans un processus de surveillance de l'usage du numérique/Internet.
- à l'aube de la 4IR, quelles sont les approches efficaces institutionnelles à adopter ?

C'est donc dans le souci d'apporter une réponse à toutes ces problématiques que la Direction de la Recherche et de l'Innovation Technologique (DRIT) de l'ESATIC, en liaison avec des structures universitaires et des entreprises partenaires, organise un séminaire qui a pour thème : « **Droit et Régulation de l'internet à l'aune de la 4IR** ».

Ce thème se présente comme une solution pour des problématiques souvent rencontrées par les personnes morales (entreprises) et physiques. Il est donc nécessaire de mettre en relation les experts du domaine et les personnes/associations concernées.

2. OBJECTIFS

2.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

Ce séminaire en ligne vise à organiser une réflexion et des échanges autour des questions de droit et de régulation de l'internet.

2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Cette manifestation est ouverte à tout chercheur issu du monde académique ou tout cadre d'entreprise, intéressés par les enjeux de l'internet. Elle a pour objectifs spécifiques de :

- identifier les aspects de la régulation et du droit de l'internet ;
- susciter des échanges et des collaborations entre chercheurs sur le droit et l'évolution de l'internet ;
- renforcer les capacités des participants en droit et régulation de l'internet et du numérique ;
- faire connaître la législation sur le commerce électronique ;
- identifier les moyens réglementaires pour lutter contre la cybercriminalité ;
- faire connaître la protection des données à caractère personnel des réseaux sociaux, de la réglementation sur les téléchargements, de l'e-commerce, de l'e-money, de l'e-banking, des caméras CCTV, etc.

2.3 RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Au terme du séminaire :

- un cadre de collaboration entre chercheurs et entreprises est établi ;
- les capacités en droit et régulation de l'internet des participants sont renforcées ;
- les participants sont initiés à la procédure de la protection des données à caractères personnels ;
- le cadre légal et régulateur de l'internet est défini ;
- des propositions sur la lutte contre la cybercriminalité sont identifiées ;
- les insuffisances du droit ivoirien relatif à l'usage d'internet sont relevées ;
- un rapport des contributions au séminaire est élaboré.

2.4 LES ACTIVITES

Le programme du séminaire complètement en ligne comportera :

- une cérémonie d'ouverture comprennent les principales allocutions ;
- des panels et conférences plénières portant sur le droit et la régulation de l'internet ;
- des formations pour le renforcement des capacités en régulation et en protection de données à caractères personnels ;
- la cérémonie de clôture.

3 DATE ET LIEU

Le Webinaire organisé par l'ESATIC (via TEAMS ou ZOOM), édition 2021, se déroulera le **jeudi 20 mai 2021** de 8H30 à 17H GMT. Pour y participer, prière de vous inscrire via le lien :

<http://seminaire.esatic.ci/>

4 PUBLIC CIBLE

4.1 Structures Publiques

- Ministère en charge de l'Economie Numérique ;
- Ministère de la Justice ;
- Ministère en charge de la Défense, la Police et l'Armée ;
- ARTCI, ANSUT, AIGF, SNDI, La POSTE ;
- DSI des Ministères et Administration publique ;
- RTI (Radiodiffusion Télévision Ivoirienne) ;

4.2 Structures privées

- MOOV, MTN, ORANGE, GFI ;
- HUAWEI, CFAO Technologie, SNEDAI ;
- Etablissements Bancaires (BACI, SG, BICICI, etc.)

4.3 Organisations professionnelles

- PATRONAT IVOIRIEN, CGECI, FIPME ;
- UNETEL, GOTIC, CLUB des DSI;
- Le Secteur des Assurances, ASACI ;
- Les secteurs des Banques et établissements financiers (APBEF)

4.4 Structures Universitaires et de recherche

- Institut de Recherche Mathématique d'Abidjan (IRMA)
- Institut National Polytechnique F. Houphouët Boigny (INPHB Yamoussoukro);
- L'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB d'Abidjan);
- L'Université Nangui Abrogoua ;
- L'Université Virtuelle Côte d'Ivoire ;
- L'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (UJLG Daloa);
- L'Université Alassane Ouattara de Bouaké (UAO de Bouaké);
- Etc...

4.5 Etablissements Partenaires Internationaux

- SUP'COM de Tunis (Tunisie) ;
- ESPRIT de Tunis (Tunisie) ;
- IMT Atlantique de Bretagne (France),
- Université Sophia Antipolis de Nice (France).
- Université de Québec.

5 FINANCEMENT DU BUDGET

Le séminaire en ligne est placé sous le patronage du Ministre en charge de l'Économie Numérique. Ce séminaire sera pris en charge par l'ESATIC et ses partenaires/sponsors.

6 PROGRAMME PREVISIONNEL

JOURNEE JEUDI 20 MAI 2021				
08H30 - 09H00	Accueil des invités	Présentation de l'ESATIC	30 mn	Image vidéo et Diapos de présentation de l'ESATIC
09H05- 09H35	Allocutions	<ul style="list-style-type: none"> - DG ESATIC (Pr. Adama KONATE) - Président Comité scientifique (Pr. ASSEU Olivier) - MINISTERE (DENUP : Directeur en charge de l'Economie Numérique et de la Poste) 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 mn - 10 mn - 10 mn 	Discours de bienvenue et d'ouverture du séminaire
09H35 - 10H00	Conférence plénière	<ul style="list-style-type: none"> - Lassina KONATE (Directeur de l'Economie Numérique et de la Poste) 	-25 mn	Les stratégies en CIV en matière de la régulation de l'industrie 4.0
10H05 - 10H10	PAUSE			
10H10 - 11H35	Panel 1 Modératrice : Dr N'TOH Suzanne (UFHB Abidjan)	<ul style="list-style-type: none"> • Mme KONE Gertrude (UNETEL) • Pr. Néné BI (UAO Bouaké) • Mme BLAFOND Estelle (ARTCI) <li style="text-align: center;">----- Echanges publics ----- 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 mn - 15 mn - 25 mn 30 mn 	Droit et Règlementation de l'internet avec l'arrivée des technologies 4IR
11H35- 13H00	Panel 2 Modérateur : Dr. KOUASSI Franklin (ESATIC)	<ul style="list-style-type: none"> • Prof. Hichem BESBES (SUP'COM Tunis) • Prof. KOUAKOU Auguste (UJLG Daloa) • Prof. Thierno DIALLO (Université de Québec, Canada) • Prof. Bertrand SOGBOSSI (Université de Parakou, Benin) <li style="text-align: center;">----- Echanges publics ----- 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 mn - 15 mn - 15 mn 10 mn 30 mn 	Management et Régulation à l'ère du numérique
13H00 - 13H15	PAUSE			
13H15- 15H00	Formation 1	<ul style="list-style-type: none"> • Pr. Yamina MATHLOUTHI (SUP'COM Tunis) <li style="text-align: center;">----- Echanges publics ----- 	<ul style="list-style-type: none"> 40 mn 60 mn 	Management et Régulation de l'internet (Étude de cas)
15H00- 16H45	Formation 2	<ul style="list-style-type: none"> • Dr. COULIBALY Ibrahim (ESATIC) <li style="text-align: center;">----- Echanges publics ----- 	<ul style="list-style-type: none"> 40 mn 60 mn 	Protection des données (Étude de cas)
16H45- 17H00		<ul style="list-style-type: none"> - Président du Comité scientifique - DG ESATIC - MINISTERE 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 mn - 5 mn - 5 mn 	Cérémonie de clôture

École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC)
Zone 3, Km 4, Bd Marseille - 18 BP 1501 Abidjan 18 – Tel : (+225) 27 21 21 81 00
Courriel : dre2021@esatic.edu.ci / Lien : <http://seminaire.esatic.ci>/ Site web: www.esatic.ci